Direction

Générale



Réf: () () 1287

Casablanca, le

0 8 DEC. 2023

Décision d'Appel à Candidature Interne Chef(fe) de la Division Informatique et Télécoms Aéroport Mohammed V

La Directrice Générale de l'Office National des Aéroports ;

- Vu la Loi n° 14.89 du 1er Journada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1er Journada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics;
- Vu l'organisation de l'Office National Des Aéroports en vigueur ;

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un Appel à Candidature interne pour occuper le poste de Chef(fe) de la Division Informatique et Télécoms au sein de l'Aéroport Mohammed V. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

⇒ Mission:

 Veiller au bon fonctionnement de tous les équipements informatique et télécoms et tout système d'information dépendant de l'aéroport.

⇒ Activités principales :

- Garantir la tenue des opérations d'entretien et de maintenance des systèmes d'information à l'aéroport, et ce conformément aux standards et règles de l'art exigés pour tous les équipements aérogare;
- Assurer la planification des actions en visant l'anticipation des problématiques informatiques et télécoms et veiller à leur mise en œuvre dans les meilleures conditions;
- Assurer une coordination interne avec l'ensemble des entités et vis-à-vis des autres départements de l'aéroport pour toutes les questions liées au fonctionnement des systèmes informatiques et télécoms nécessitant une intervention;
- Proposer et réaliser des solutions informatiques visant à améliorer la gestion aéroportuaire;
- Inspecter, analyser et proposer des actions d'amélioration ;
- Veiller à l'application des procédures en vigueur liées à la division ;
- Traiter tout dossier en relation avec les missions de l'entité confié par la hiérarchie
- Valider et élaborer les cahiers de charges et étudier les offres techniques.
- Relever les anomalies et faire le suivi des actions préventives et correctives
- Veiller au respect de la santé et de la sécurité au travail ;
- Veiller au respect de la politique qualité et environnementale ;

المكتب الوطني للمطارات Office National Des Aéroports

Direction Générale



 Identifier, évaluer et prévenir les risques potentiels ayant un impact sur l'environnement aéroportuaire.

Gestion des moyens humains :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité;
- Définir les objectifs des membres de son équipe et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer l'équipe du projet et veiller à son développement ;
- S'assurer que le personnel de l'équipe du projet a suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire;
- Être le garant principal de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

Contrôle interne et des performances :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

Niveau d'étude requis	Ingénieur d'état en informatique et réseaux ou équivalent ou classé (e) à une échelle supérieure ou égale à C4						
Nature de l'expérience recherchée	Expérience minimale de 6 ans en administration des systèmes et réseaux						

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...)
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique et du directeur de l'entité sur les compétences professionnelles;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat(e) suggère pour le poste pourvu.

ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du transport de candidature version de candidature version électronique à appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du transport de candidature version de candidature version électronique à appel_candidature version de candidature version

المكتب الوطني للمطارات Office National Des Aéroports La Directrice Générale Habiba LAKLALEOH



Office National des Aéroports Direction Capital Humain

Fiche Synthétique du projet de développement du poste pourvu

Matricule	? · · · · · ·	••••••	••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	•••••					
Nom et P	rénom	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••	********	********	******					
Décrivez Informatio	votre que &	propi Téléco	e pero	ception sein de	des l'Aéro	missions port Mol	s de hamm	Chef(fe) red V :	de	la	Division
• • • • • • • • • • • • •											
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •											
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •											
20.22.02											

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •											
			• • • • • • • • •		• • • • • • • •	•••••					
Tracez les pour la ges	stion d	le la Di	vision	:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	*******	•••••	
• • • • • • • • • • • • • • • •											
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •											
•••••	• • • • • • • •	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			• • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • •	• • • • •	
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •											
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • •			••••••	•••§••(§)	•••	• • • • • • •	************	• • • • • •	• • • • • •	***********
					••••••	•••••	• • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			**********
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •		•••			•••	• • • • • • •	***********	• • • • • •		
					• • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		• • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	********						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			39 1	NOLAN
								************	STOROFT	A	1 80